

1870

Le grand feu du Lac-Saint-Jean

Patrick Blanchet

Numéro 82, été 2005

Quand la nature se fâche

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/7070ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (imprimé)

1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Blanchet, P. (2005). 1870 : le grand feu du Lac-Saint-Jean. *Cap-aux-Diamants*, (82), 26–30.



Un incident de l'incendie
du lac Saint-Jean.
Gravure tirée de *L'Opinion
publique*, vol. 1, n° 26
(30 juin 1870), p. 204.

1870

LE GRAND FEU DU LAC-SAINT-JEAN

PAR PATRICK BLANCHET

À la fin des années 1830, le gouvernement du Bas-Canada avait ouvert la région du Haut-Saguenay à la colonisation pour pallier le manque d'espace dans les vieilles paroisses québécoises et pour combler les besoins croissants de l'industrie forestière. De petites colonies, qui vivaient au rythme de l'agriculture et de l'exploitation de la forêt, s'organisèrent ainsi sur les rives du Saguenay et à l'embouchure du lac Saint-Jean. En 1846, un feu de forêt détruisit les premières infrastructures mises en place. Malgré tout, la population persista et se répandit peu à peu jusqu'aux confins du Lac-Saint-Jean.

DES CONDITIONS FAVORABLES À L'ÉCLOSION DU FEU

Le printemps de 1870 augurait prospérité et abondance dans la vallée du Saguenay et du Lac-Saint-Jean. Les conditions météorologiques permettaient aux agriculteurs d'entreprendre le labourage des terres plus tôt qu'à l'accoutumée et les colons nouvellement éta-

blis terminèrent leurs travaux de défrichage vers la fin du mois d'avril. Les journées caniculaires des 16, 17 et 18 mai rappelaient celles de juillet et permirent de brûler les amoncellements de bois occasionnés par le défrichage. Au cours de l'après-midi du 18, des colons situés près de la rivière à l'Ours (actuelle paroisse de Saint-Félicien), comme plusieurs de leurs confrères, allumèrent les abatis. Soudainement, la brise du matin se changea en tempête, les flammes léchèrent l'orée des bois, puis l'inévitable se produisit : le feu se propagea à la forêt. Déchaîné, le vent sapa les espoirs des défricheurs de contrôler le « monstre rouge ». Seule la nuit pouvait l'assoupir.

À quatre heures du matin, un orage éclata. La pluie éteignit en partie les incendies de la veille et lorsque la population se réveilla, le 19 mai, elle baignait dans un brouillard sulfureux. Toutefois, telle une torche incendiaire, la foudre de la nuit avait disséminé le feu qui couvait dans la forêt. Le sol forestier,

jonché de petits billots, de branches sèches et de déchets de coupe de toutes sortes pouvait alimenter un brasier massif, d'autant plus que les espèces ligneuses comme le pin et l'épinette, majoritaires dans la région, étaient hautement inflammables.

Le 19 au matin, vers neuf heures, un fort vent du nord-ouest se leva... la région, véritable poudrière, explosa. Les feux de cime se propagèrent à une vitesse fulgurante. Rien ne pouvait être sauvé. Toute tentative de contrôler le monstre rouge était vaine. Un habitant raconta : «Tout à coup, on aperçut une voiture venant du bout d'en haut du rang, qui se sauvait devant le feu; c'était M. Désiré Gagnon avec sa famille, en petite charrette [...] Il criait : "Sauvons-nous, car c'est la fin du monde".» Catastrophée, la population s'enfuyait, le feu les entourant de toutes parts. Pour survivre, les gens se cachaient dans les caveaux à patates, se jetaient dans le lac Saint-Jean ou dans les rivières environnantes. Une jeune fille de l'époque expliqua son expérience ainsi : «Alors on se jeta tous dans la rivière. On avait de l'eau jusqu'au cou. Maman nous arrosait la tête avec des serviettes mouillées. On sortit de là lorsque le feu fut terminé. Tout était dévasté». Après sept heures d'activité, le feu s'essouffla, laissant derrière lui des braises fumantes, un air irrespirable, des centaines de blessés et sept morts.

L'AIDE AUX SINISTRÉS

Les pertes matérielles furent tout aussi considérables. Dans le sillage de l'incendie, 555 familles se retrouvèrent sans abri et sans moyens de subsistance. Cent quarante-six autres, moins affectées, perdirent soit des bâtiments, soit des semences ou des provisions. En fait, sur une population de quelque 20 000 habitants, 4 585 reçurent des secours immédiats. Des scieries, des chantiers, des ponts, des églises et des magasins généraux avaient été réduits en cendres. Selon le député de Saguenay-Chicoutimi, le feu avait fait des dommages pour un demi-million de dollars, sans compter les pertes en bois sur pied.

Les premiers secours vinrent des habitants et des marchands épargnés par le feu et permirent à plusieurs colons de survivre sans s'exiler. Les journaux demandèrent de soutenir les familles durement affectées et réclamèrent une contribution financière de l'État provincial. Le 28 mai 1870, Pierre-Claude Boucher de La Bruère, médecin et homme politique de Saint-Hyacinthe, fut mandaté par le ministre de l'Agriculture et des Travaux publics afin de «distribuer aux incendiés des provisions de bouche, grains et autres objets». De

La Bruère partit de Québec à bord du bateau à vapeur *Clyde*, le jour même où il reçut son mandat. Il fit escale à Rivière-du-Loup, prit des vivres pour les incendiés et arriva le lendemain à Chicoutimi. Le soir du 29 mai, il se rendit chez le curé Racine rencontrer des citoyens. Le jour suivant, c'est avec le curé Constantin de Saint-Jérôme qu'il visita Chicoutimi, Notre-Dame-de-Laterrière, Kénogami, Saint-Jérôme, Métabetchouan, la Pointe-aux-Trembles dans le canton de Charlevoix et la Pointe-Bleue dans celui de Roberval. De La Bruère constata l'ampleur du désastre!

«J'ai trouvé partout la désolation et la ruine la plus complète. Animaux, bâtisses, clôtures, semences, forêt, tout est presque disparu, et, ce qu'il y a de plus triste à dire, sept personnes ont péri dans l'incendie et un grand nombre ont reçu des brûlures très graves [...] J'ai rencontré sur le chemin des familles éplorées, à demies vêtues, attendant, dans la plus grande anxiété, des secours afin de s'empêcher de mourir de faim.»



Scène de forêt ravagée par un incendie. (Archives de l'auteur).

Il forma sur-le-champ deux comités pour distribuer les vivres à la population. Le premier fut basé à Chicoutimi pour la population du Saguenay et le second à Hébertville pour desservir le Lac-Saint-Jean. Les curés des deux villes furent chargés de veiller à la distribution des vivres. De La Bruère, après avoir évalué les dégâts, produisit un rapport dans lequel il constatait que l'aide dont il disposait (3 000 \$ et des vivres) était nettement insuffisante. Il réclama une aide supplémentaire au gouvernement qui n'acquiesça pas à sa demande.

Le député indépendant de Chicoutimi-Saguenay, Pierre-Alexis Tremblay, prit la relève et se chargea de publiciser l'affaire. Il écrivit aux journaux, discourt devant l'Assemblée législative et organisa des conférences dans plusieurs villes. Pour chaque famille dans le

besoin, il voulait obtenir 40 \$. Le zèle qu'il déploya porta ses fruits : des fabriques de paroisses, des particuliers et des chefs d'entreprises, tant au Québec qu'en Ontario et aux États-Unis, vinrent en aide à la population. On organisa même des visites guidées des sites dévastés pour sensibiliser la population. On estima plus tard que 45 000 \$ en argent et 80 000 \$ en biens avait été acheminés dans la région, au cours de l'été 1870.

L'INTERPRÉTATION CATHOLIQUE DU CATACLYSME

L'attention extraordinaire que les médias avaient accordée au désastre avait offert une certaine interprétation sur les causes de ce tragique incendie. Quelques jours après la catastrophe, les rédacteurs du *Quebec Morning Chronicle* blâmaient sévèrement les colons : «Cet incendie est attribuable à la stupidité de certains fermiers qui ont mis le feu aux forêts». Avec un peu plus de tact, la *Gazette des campagnes* accusait elle aussi les défricheurs : «Hélas! Quel malheur irréparable que ces dévastations de nos forêts, causées dans presque tous les cas par l'imprudence coupable du colon.» En juin, les journaux publiaient le libellé d'une loi promulguée quelques mois avant les feux et le *Quebec Morning Chronicle* écrivit à son sujet : «On a adopté une loi visant à interdire l'allumage de feux d'abatis durant certaines sai-

sons, mais cette loi, comme tant d'autres, sera totalement ignorée ou glissera dans l'oubli.»

Les colons, accusés de négligence par les journaux, le furent aussi par les curés. Le triste sort de la population fut rapidement récupéré. La dévastation devient un signe de Dieu, un appel pour la Rédemption et l'Église catholique condamna, entre autres, le relâchement et le désordre qui régnaient dans la société, notamment dans les chantiers. Dans un article de la *Gazette des campagnes*, la rédaction consacra quelques lignes au sujet :

«Il faudrait être aveugle pour ne pas voir dans ces divers fléaux qui fondent sur nous simultanément, un sérieux avertissement de la Providence. Nous sommes devenus égoïstes, orgueilleux, lâches pour le bien; nous ne recherchons plus guère que le bien-être et les jouissances de la vie; les intérêts matériels seuls nous touchent; tous les cœurs à peu près se collent à la terre. Or, Dieu veut nous rappeler à Lui, nous faire comprendre comme autrefois aux Hébreux lorsqu'Il les visitait par l'adversité, que tout ici-bas n'est que fragilité et poussière; que nous devons observer ses saints commandements et subordonner les intérêts du temps à ceux de l'éternité. Le mépris, par trop ostensible que l'on fait des grandes vérités catholiques, vérités qu'on ne veut pas voir s'incarner dans les faits, qu'on

Le défrichement.
(Archives de l'auteur).





Feu de forêt. Photographie de l'Office national du film du Québec. P13900. (Archives nationales du Québec).

s'efforce de taire ou de concilier avec l'erreur ne contribue beaucoup peu à nous attirer les châtiments du ciel. Réfléchissons donc sérieusement et profitons de ces avertissements que Dieu nous donne.»

Une certaine frange de la population adhéra au discours et alimenta d'autant plus une vision «magico-religieuse» de la réalité. Un citoyen de Lac-Bouchette, Joseph Delamarre, présenta sa version des causes du grand feu :

«Sa renommée de sacreur était universelle (*foreman*). On dit que dans le dernier hiver, ils voyaient des chiens, des bêtes, etc. Un de ses hommes, un jour voyant son godendart pris en serre en sciant un pin, il commence à sacrer (on l'appelait le blond) puis, monte sur la souche enlève tous ses habits, scapulaire y compris, se vend au diable, et conclut en disant, hurlant : "Eh bien, s'il y a un diable, qu'il sorte mon godendart et je suis à lui". À l'instant, la scie sort en éclats et bondit en l'air vers la montagne. On ne l'a jamais retrouvée et les hommes prirent la fuite. L'abbé Constantin de Saint-Jérôme fut insulté par cette troupe. Les gens du temps dirent que le grand feu avait été le balai du bon Dieu pour enlever tous ces désordres.»

Un autre récit raconte que, l'hiver avant le feu, le relâchement dans les chantiers était tel qu'il devait assurément être une cause de ce grand feu :

«On raconte que, dans les chantiers d'Onésime à Cami à Chicoutimi, dans le mois de mars, on inventa de faire avec la neige propice en ce mois une femme de neige devant représenter la Sainte Vierge. Armés de verge et de fouets, ils se mirent à la frapper en injuriant et vociférant les plus terribles blasphèmes qu'un démon a peine à inventer. Un plus audacieux et mauvais que ses compagnons, alla, du manche de son fouet, lui

crever les yeux, disait-il. Il en sortit du sang qui coula en imprimant un étroit sillon.»

UN CONTEXTE DE FEU GÉNÉRALISÉ

Cette situation catastrophique, qui se produisit au Saguenay-Lac-Saint-Jean fut beaucoup plus généralisée qu'on ne l'avait laissé présager par le passé. En fait, pendant les étés de 1870 et de 1871, une grande partie du territoire québécois fut l'objet de nombreux incendies forestiers. L'historien Raymond Ouimet écrivait à ce sujet :

«Une bonne partie du ciel du Québec est obscurci par une fumée dense. Au Lac-Saint-Jean et au Saguenay, les feux de forêt déferlent sur plus d'une dizaine de villages et les rayent de la carte. Les forêts de la Gaspésie, de la Côte-Nord, de l'Ungava et de la Mauricie brûlent. Le feu ravage l'Outaouais de toutes parts. Les cantons de Templeton et de Buckingham sont dévastés par les flammes qui projettent des brandons haut dans le ciel et que le vent fait retomber sur Hull et Ottawa. En Ontario, les soldats freinent le progrès des flammes en ouvrant la digue Saint-Louis (Hog's Back) près du canal Rideau; 125 hectares de terres sont inondées.»

Trente-quatre ans après le feu de 1870, Jean-Chrysostome Langelier, dans un rapport sur la colonisation au Québec constatait :

«Le plus grand feu de forêt des temps modernes, en 1870-1871, a balayé la contrée située au sud de la ligne de partage des eaux, depuis le Saint-Maurice jusqu'au-delà de la rivière Romaine. Une seconde pousse de bois commence à couvrir les traces de cette conflagration, qui a ruiné les pionniers du Lac-Saint-Jean, mais il s'écoulera des années avant que ce pays ne redevienne en général aussi bien boisé qu'il l'était.»

« Ivres de carnage et de sang, les Iroquois inventèrent contre le P. Lalemant des raffinements de cruauté dignes de l'enfer. Ils lui arrachèrent les yeux et mirent à la place des charbons ardents. Son supplice fut prolongé pendant un jour et une nuit entière; et ce ne fut que le lendemain de sa captivité, vers neuf heures du matin, que l'un d'eux fatigué de le voir languir si longtemps, mis un terme à ses maux en lui fendant la tête d'un coup de hache. Le P. de Brébeuf avait cueilli sa couronne avant lui. Il rendit le dernier soupir après trois heures de tortures. Les barbares lui arrachèrent le cœur et le dévorèrent entre eux, croyant ainsi s'incorporer une partie de son courage » — Henry-Raymond Casgrain. *Mais qu'y a-t-il donc de vrai dans cette histoire épouvantable qui s'enseignait à la petite école il n'y a pas si longtemps ?*

Guy Laflèche

LES SAINTS MARTYRS CANADIENS, 5 volumes reliés :

1. *Histoire du mythe* (336 pages, 60 \$),
2. *Isaac Jogues* (332 pages, 40 \$),
3. *Jean de Brébeuf* (244 pages, 50 \$),
4. *Charles Garnier* (330 pages, 50 \$),
5. *Le Martyre de la nation huronne et sa défaite avec Dollard des Ormeaux* (412 pages, 60 \$) — Total : 260 \$.

AVIS — Les Éditions du Singulier Ltée considèrent que le présent ouvrage s'adresse à un public averti, car il contient des scènes de violence, l'exposé de comportements sadomasochistes et des analyses de comportements religieux.

EN AOÛT ...
JE ME POINTE
AU MOIS DE

l'ARCHÉO

31 JOURS
POUR VENIR VOIR
CE QUE LE QUÉBEC
A DANS LE VENTRE!

DANS PRÈS DE
50 LIEUX
À TRAVERS LE QUÉBEC!



1 877 BONJOUR
www.archeoquebec.com

ARCHÉO QUÉBEC
le service de 2^e édition de l'été

Québec

Ministère de la Culture et des Communications
Ministère du Tourisme

Il faudra attendre les années 1921 et 1923 avant qu'une autre conflagration de ce genre n'affecte les populations et ce second épisode d'incendies majeurs se produira à la suite de la conquête industrielle (mines et forêts) et colonisatrice de l'Abitibi : près de 2 000 000 d'hectares de forêt furent alors consumés...

L'INTERPRÉTATION ÉCOLOGIQUE DES FEUX DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Le processus de sédentarisation des populations dans les régions boréales comme celle du Saguenay-Lac-Saint-Jean, qualifié à juste titre de « conquête du sol », et les conséquences de l'accumulation de combustible à la suite du défrichement des terres et de l'exploitation forestière dans ce milieu naturel propice aux incendies forestiers, expliquent ce cataclysme. En fait, les feux de forêt sont une des composantes des mécanismes naturels de régénération des espèces ligneuses dans la forêt boréale. En domestiquant cet environnement, fruit d'une longue et lente évolution, l'espèce humaine modifia profondément l'écosystème qui s'adapta graduellement à cet assaut biologique apparaissant dorénavant comme une catastrophe humaine plus que naturelle. ♦

Patrick Blanchet est assistant de recherche à la Chaire de recherche du Canada en histoire environnementale du Québec à l'Université de Trois-Rivières.

Références :

- Anonyme. «Petite chronique», *La Gazette des campagnes*, 21 juillet 1870.
- Anonyme. «Terrible Fire on the Saguenay, 5000 persons destitute», *Quebec Morning Chronicle*, 27 mai 1870. Traduction du texte original anglais.
- Archives nationales du Québec à Chicoutimi, *Fonds collection de la Société historique du Saguenay*, «Enquête du gouvernement provincial» (P2. Doc. 8).
- Archives nationales du Québec à Chicoutimi, *Fonds collection de la Société historique du Saguenay*, «Mémoires de vieillards» (P2).
- La Gazette des campagnes*, 2 juin 1870.
- Maurice Girard. «Le grand feu de 1870», *Saguenayensia*, vol. 12, n° 2 (mars-avril 1970).
- J. H. Legris. *Rapport de la Commission de colonisation de la province de Québec*. Québec, Imprimé par Charles Pageau, 1904.
- Raymond Ouimet. *Hull : mémoire vive*. Hull, Éditions Vents d'ouest, 2000.